

DOSSIER 02 - LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

1. LA CRÉATION MONÉTAIRE

A. LA MESURE DE LA CRÉATION MONÉTAIRE : LA MASSE MONÉTAIRE

La masse monétaire n'englobe que la **monnaie en circulation**, c'est-à-dire celle qui n'est pas détenue par les institutions financières (banques...), mais par les agents non financiers : les entreprises et les ménages.

Pour mesurer la création monétaire, les économistes calculent l'évolution de la masse monétaire. L'agrégat monétaire M1 mesure, par exemple, l'évolution de la masse monétaire au sens étroit : monnaie fiduciaire (pièces et billets de banque) + monnaie scripturale (dépôts à vue dans les banques commerciales).

B. LES MÉCANISMES DE LA CRÉATION MONÉTAIRE

1. Qui crée les différentes formes de monnaie ?

- La Banque centrale crée les billets de banque.
- Le Trésor (État) crée la monnaie divisionnaire ou monnaie métallique, c'est-à-dire les pièces.
- Mais la plus grande partie de la monnaie en circulation (plus de 90 % de M1) est constituée par la monnaie scripturale, créée par les banques commerciales.

2. Le mécanisme de création de monnaie scripturale par les banques commerciales (ou banques ordinaires de second rang)

Lorsqu'une banque reçoit 10 000 euros en billets, elle peut prêter une partie de cette somme, car elle sait que tous ses clients ne viendront pas réclamer leur argent en même temps. Si la banque conserve par exemple 20 % des dépôts en billets, elle va pouvoir prêter 8 000 euros à M. A. :

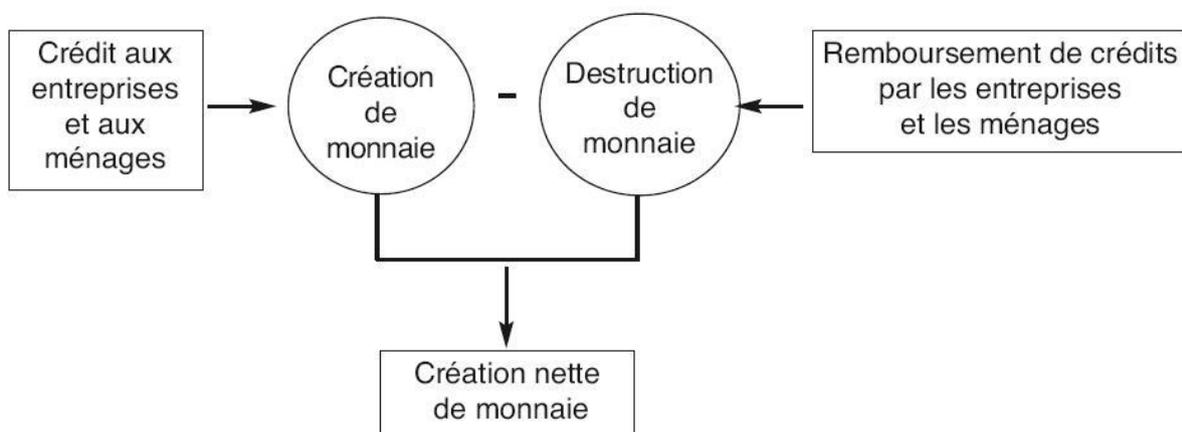
- au début de l'opération, la masse monétaire disponible était de 10 000 euros ; les personnes qui avaient déposé des billets à la banque pouvaient en effet faire des chèques jusqu'à concurrence de 10 000 euros ;
- après le prêt de 8 000 euros accordé par la banque à M. A, la masse monétaire disponible est de : $10\,000\text{ €} + 8\,000\text{ €} = 18\,000\text{ €}$.

En effet, les déposants initiaux ont toujours le droit de faire des chèques jusqu'à une valeur de 10 000 €, et, en outre, M.A dispose désormais de 8 000 €.

Contrairement à une idée répandue, ce sont donc les banques commerciales qui créent la monnaie scripturale en accordant des crédits.

CRÉDITS  MONNAIE

Pour obtenir la création nette de monnaie, il faut tenir compte de la destruction de monnaie, c'est-à-dire des remboursements de crédits par les entreprises et les ménages.



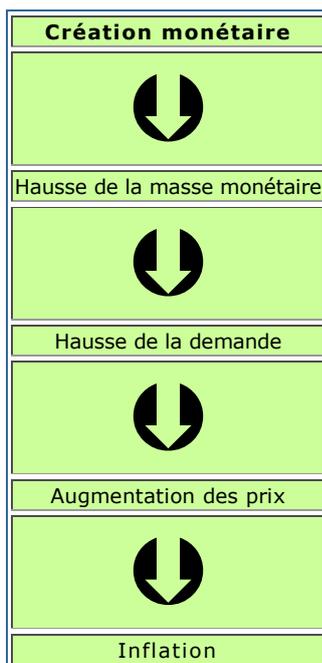
C – LES LIMITES A LA CRÉATION MONÉTAIRE PAR LES BANQUES CENTRALES

La création monétaire par les banques commerciales se heurte à quatre limites essentielles :

- **le ralentissement de l'activité économique** : les banques accordent des crédits pour répondre à la demande des agents économiques. Si, en raison d'un ralentissement de l'activité économique, des ménages empruntent moins pour consommer ou acheter des logements, les entreprises s'endettent moins pour investir, l'offre de crédit des établissements bancaires est ralentie.
- **les risques de non-remboursement** : en particulier, si les taux d'intérêts sont élevés, les banques peuvent craindre de ne pas être remboursées. Elles préfèrent refuser des prêts aux ménages et entreprises qui ne présentent pas assez de garanties. La banque réduit son offre de crédit : il y a « rationnement du crédit ».
- **les besoins en monnaie centrale** (billets de banque + comptes créditeurs des banques commerciales à la Banque centrale) augmentent avec la création de monnaie scripturale. Cette dernière entraîne, par exemple, une augmentation de la demande de billets (monnaie centrale) de la part des clients des banques. Pour y faire face, les banques commerciales doivent se refinancer auprès de la Banque centrale. Si le niveau de leur compte créditeur y est insuffisant, elles doivent emprunter cette monnaie centrale auprès de la Banque centrale, en supportant un intérêt.
- **la politique monétaire de la Banque centrale** (voir D. ci-dessous).



D – LE CONTRÔLE DE LA MASSE MONÉTAIRE : LA POLITIQUE MONÉTAIRE



C'est la Banque centrale européenne, en toute indépendance vis-à-vis des gouvernements de la zone euro, qui définit et met en œuvre la politique monétaire, c'est-à-dire les interventions nécessaires pour réguler la masse monétaire. La politique monétaire doit, en effet :

- fournir les liquidités nécessaires au bon fonctionnement et à la croissance de l'économie : si la quantité de monnaie en circulation dans une économie est trop faible, les agents économiques sont obligés de limiter leurs activités (consommation, investissement...);
- veiller à la stabilité de la monnaie : une quantité de monnaie trop abondante met à la disposition des agents économiques un pouvoir d'achat supérieur à la quantité de biens et services disponibles, susceptible de provoquer une hausse continue et généralisée des prix (inflation).

Une **hausse du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale** entraîne une réduction de la création monétaire et donc de la masse monétaire. Il doit en résulter un ralentissement de l'inflation.

Une **baisse du taux d'intérêt directeur de la Banque centrale** se traduit par une augmentation des crédits à l'économie et de la masse monétaire, favorable à une croissance de l'économie.

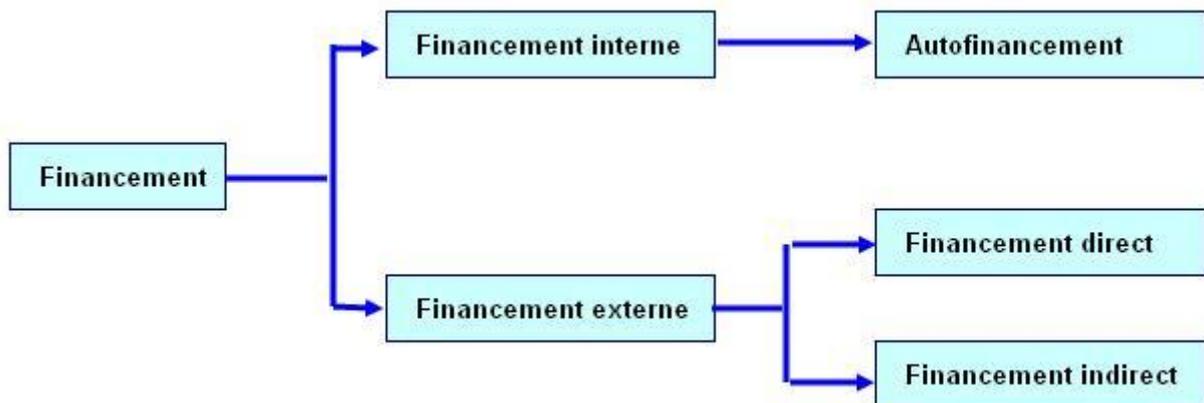
2. LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

A – CAPACITÉS ET BESOINS DE FINANCEMENT

Traditionnellement, les entreprises et l'État (administrations publiques) ont un besoin de financement.

Les ménages ont, eux, une capacité de financement. Les circuits de financement de l'économie collectent les capitaux disponibles auprès des agents économiques qui ont une capacité de financement pour les mettre à la disposition des agents qui ont un besoin de financement.

B – FINANCEMENT INDIRECT ET FINANCEMENT DIRECT



Dans le cas d'un **financement interne**, l'agent économique autofinance son projet, c'est-à-dire utilise sa propre épargne.

Dans le cas d'un **financement externe**, l'agent économique s'adresse à un autre agent pour se procurer les ressources financières dont il a besoin pour financer son projet :

- le financement externe indirect (ou intermédié) est le financement par le crédit bancaire : les banques jouent un rôle d'intermédiaire entre les épargnants et les emprunteurs puisqu'elles transforment les dépôts en crédits ;



- le financement externe direct (ou désintermédié) est le financement par le marché financier. Les entreprises peuvent se financer directement sur le marché financier en émettant par exemple des actions ou des obligations.



Le financement externe indirect, source de création monétaire et donc d'inflation, est en forte diminution : on parle de désintermédiation. Les ménages et les entreprises qui ne peuvent faire appel public à l'épargne, c'est-à-dire s'adresser au marché financier, sont toujours, toutefois, dans l'obligation de recourir au crédit bancaire lorsque leurs fonds propres sont insuffisants pour financer leurs projets.